



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

INSPE Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Nancy-Metz

**INSPE de Lorraine Master MEEF 1^{er} degré
Année universitaire 2023-2024**

**SI8.2 Tache 3- Élaborer et présenter une séance et son
analyse dans un domaine de l'option sciences et
technologies**

**ME 822 – S'approprier les fondamentaux de l'enseignement en polyvalence
et contribuer à l'apprentissage des sciences (Sciences et technologies)**

Cadrage de l'évaluation :

L'évaluation prendra appui sur un dossier en rapport avec :

- ✓ soit une séance élaborée et mise en œuvre lors de l'un des stages ;
- ✓ soit sur une séance extraite des ressources disponibles sur internet ou du livre du maître en lien avec une notion du programme de l'école primaire.

Consignes :

- **Consigne 1 :** Décrire la séance en précisant le lien avec les programmes et le socle commun, les objectifs, les différentes étapes de la séance, les consignes et les questions de l'enseignant, les réponses attendues et les activités des élèves, le matériel nécessaire, les modalités de travail et les traces produites par les élèves.
- **Consigne 2 :** Faire une analyse critique de la séance en justifiant les choix pédagogiques au regard des principes didactiques.
- **Consigne 3 :** Rédiger la trace écrite de fin de séance.
- **Consigne 4 :** Proposer une modalité d'évaluation.

Les compétences évaluées sont :

ME 822 – SI 8.2 Tache 3					
Attendus de fin de formation visés	Code de la compétence	Note	Support d'évaluation de la compétence	Barème	Note totale
A21 : Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.	A21-4	6	Consigne 1	6	20
A 22 : Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés.	A22-1	14	Consigne 3	2	
	A22-2		Consigne 2	9	
A23 Planifie des séquences d'enseignement apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.	A23-2		Consigne 4	3	
	A23-1				

Le dossier doit contenir :

- Tous les éléments en lien avec les quatre consignes ;
- Les supports qui seront utilisés lors de la séance ;
- Les documents - élèves : tableaux à remplir, grille d'observation...
- La fiche de préparation utilisée lors de la mise en œuvre pendant le stage ou le scan du document analysé ou le lien de la séance accessible sur internet.

Format du document

- Le document à rendre doit comporter 6 à 8 pages hors annexes (les figures, les documents, les supports sont à placer en annexe)
- Papier et format : Papier blanc A 4, marges, 2,5 cm. Police de caractère Times 12 ; Interligne 1,5 ; Texte justifié.
- Maîtrise de la langue française et respect des normes de citation APA
- Le fichier doit être nommé de la façon suivante :

« ME822_SI82_sciences_nom_prénom_groupe »

Le document doit être rendu le jeudi 23 mai 2024